



Département Licences Livrets Contrôle

Le Chef de Département

Boulogne, le 30 juin 2009

INFORMATION IMPORTANTE

Nous attirons l'attention des professionnels sur les produits répulsifs pour chevaux utilisés sur les portes de box, les couvertures et les bandages de chevaux, afin d'empêcher les grignotages, mordillements, arrachages, etc.

Ces produits peuvent contenir des substances prohibées, notamment la CAPSAICINE, susceptible de rendre un cheval positif au contrôle des médicaments.

Diffusion sur le site Intenet – rubrique Professionnels – du 30/06 au 31/07

Docteur P.-M. Gadot